

Montréal, le 7 avril 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'autorisation du budget des investissements 2021 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 65 millions de dollars**  
**Dossier de la Régie : R-4140-2020**

---

Maître Fréchette,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 6 avril 2021 par laquelle vous requérez un délai supplémentaire pour permettre au Transporteur de répondre aux demandes de renseignements (DDR) des intervenants dans le dossier mentionné en titre.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur le délai demandé et attendra donc les réponses à ces DDR au plus tard **le 14 avril 2021 à 12h.**

Par ailleurs, par souci d'équité, la Régie ajuste certaines échéances du calendrier de traitement du dossier comme suit :

Le 21 avril 2021 à 12 h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants
Le 28 avril 2021 à 12h	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants
Le 5 mai 2021 à 12h	Date limite pour le dépôts des réponses des intervenants aux DDR

Veillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl